

PROGRAMME DE FORMATION

Educateurs de Jeunes Enfants

Public concerné : Tout public satisfaisant aux exigences des conditions d'accès à la formation

Prérequis : peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes : être titulaire du baccalauréat ; être titulaire d'un diplôme, d'un certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ; bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels

Objectifs :

- Mettre en œuvre des pratiques éducatives adaptées au contexte d'accueil du jeune enfant,
- Favoriser le développement global du jeune enfant,
- Concevoir des actions de prévention et de communication sur les questions d'éducation, de santé et d'inclusion sociale,
- Impulser et coordonner l'action éducative avec l'équipe pluri professionnelle,
- Contribuer à l'élaboration et à la conduite du projet social, éducatif et pédagogique du service, de l'établissement, de l'institution en coopération avec la famille,
- Favoriser les dynamiques inter institutionnelles et partenariales et contribuer à l'articulation des actions menées par les acteurs partenaires,
- Développer une veille sur les évolutions des politiques liées au secteur de la petite enfance.

Durée de l'action :

3 ans soit 3 600 heures réparties comme suit :

- Formation théorique : **1 500** heures
- Formation pratique : **2 100** heures (dont un stage de 4 à 8 semaines hors employeurs pour les apprentis)

Modalités d'accès :

- Pour les voies initiales : dépôt d'un dossier (CV et lettre de motivation) et passage d'un entretien de 30 minutes.
- Pour les cours d'emploi : un entretien de positionnement de 30 minutes

Délais d'accès :

Délai d'un mois entre l'entretien de positionnement (ou de sélection) et l'inscription à la formation

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

HETIS Draguignan – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe pédagogique est composée d'une responsable du département, d'une coordinatrice et de 6 formateurs permanents titulaires de doctorat en anthropologie et linguistiques, Master 2 en ingénierie et conseil en formation et sociologie. Ils ont tous une expérience professionnelle dans le champ du social, médico-social et petite enfance et bénéficient régulièrement d'une actualisation de leurs compétences. Cette équipe est complétée par de nombreux formateurs occasionnels issus de terrain professionnel et/ou de l'Université.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

Moyens pédagogiques :

Nice : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes et d'un amphi de 120 places.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fond documentaire.

De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

Draguignan : HETIS dispose de 7 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 30 personnes.

Trois salles sont équipées de matériel vidéo (vidéo projecteur + accès internet) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 15 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Ils disposent aussi d'un CRD sur le site de l'INSPE de Draguignan, avec une centaine d'ouvrages et de revue, ainsi que d'un espace littérature enfantine, 2 postes informatiques et une photocopieuse.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'école est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé
- l'image (fixe ou animée)
- E-learning

Contenu :

- **Domaine de formation n°1** « *Accueil et accompagnement du Jeune Enfant et de sa Famille* » : 500 heures de formation théorique
- **Domaine de formation n°2** « *Action éducative en direction du Jeune Enfant* » : 500 heures de formation théorique
- **Domaine de formation n°3** « *Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle* » : 250 heures de formation théorique
- **Domaine de formation n°4** « *Dynamiques inter institutionnelles, partenariats et réseaux* » : 250 heures de formation théorique

Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning :

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogies et assistances techniques.
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques.

Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : innovation@hetis.fr.
Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.
- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

Justificatifs de réalisation :

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

Suivi de l'action, accompagnement et assistance :

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

Modalités d'évaluation :

Certification du DC1

- **Bloc de compétences n°1 « Accueil et accompagnement du Jeune Enfant et de sa Famille » :**
La première épreuve de certification du DC1 intitulée « Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective » est une épreuve organisée par HETIS
L'épreuve donne lieu à une note écrite et une note orale coef. 1

- **Bloc de compétences n°2 « Analyse de la construction d'un accompagnement de la famille » :**
La deuxième épreuve de certification porte sur la réalisation et la soutenance d'un « Mémoire de Pratique Professionnelle » de 40 à 45 pages est une épreuve organisée par la DREETS
La moyenne de la note obtenue pour l'écrit du mémoire et de celle obtenue pour sa soutenance orale (de 40 minutes) vaut coefficient 1.

Certification du DC2

- **Bloc de compétences n°3 « Conception et conduite du projet éducatif »**
La première épreuve de certification du DC2 consiste en la présentation d'un "dossier d'actions éducatives ».
L'épreuve orale, organisée par HETIS, dure 30 minutes, dont 10 minutes de présentation et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs. Elle donne lieu à une note de coefficient 1.
- **Bloc de compétences n°4 « Prévention et santé du jeune enfant » :**
L'analyse « d'une démarche de santé et de prévention » est la deuxième épreuve de certification du DC2. Il s'agit d'une épreuve orale
L'épreuve organisée par HETIS dure 30 minutes, dont 10 minutes de présentation et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs. Elle donne lieu à une note de coefficient 1.

Certification du DC3

- **Bloc de compétence n° 5 « Expression et communication écrite et orale »**
La première épreuve de certification du DC3, organisée par HETIS, est la rédaction d'un écrit intitulé « Analyse de situation d'accueil et d'accompagnement individuelle ou collective ». L'épreuve consiste à présenter une communication professionnelle à un destinataire cible lors d'une soutenance orale de 30 minutes, dont 10 minutes de présentation et 20 minutes d'échanges avec les examinateurs. Celle-ci donne lieu à une note de coefficient 1.
- **Bloc de compétence n°6 « Communication professionnelle en travail social »**
La deuxième épreuve de certification du DC3, organisée par HETIS consiste à élaborer et à soutenir oralement un dossier écrit de 8 à 10 pages portant sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles. Ils donnent lieu à deux notes distinctes valant chacune coefficient 1.

Certification du DC4

- **Bloc de compétences n° 7 : « Connaissance et analyse des contextes institutionnels »**
L'épreuve correspondant au bloc de compétences 7, organisée par HETIS est un « contrôle de connaissances ». Ecrit sur table de 4 heures
L'épreuve se déroule au semestre 3 et donne lieu à une note de coefficient 1.

- **Bloc de compétences n° 8 : « Mobilisation des acteurs et des partenaires »**

L'épreuve, organisée par HETIS consiste en l'élaboration d'un « dossier à partir d'une problématique territoriale ou partenariale

L'évaluation du dossier et de la soutenance orale (de 30 minutes) donnent lieu à deux notes valant chacune coefficient 1.

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (délégation de certification) ou par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

Les étudiants doivent valider l'ensemble des blocs afin d'obtenir le Diplôme d'Etat, délivré par la DREETS.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des blocs validés et peut représenter l'année suivante les blocs manquants. Chaque bloc n'a pas de durée de validité, il est acquis à vie

Sanction :

Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants ainsi qu'une attestation de fin de formation.

Coût :

Voie initiale : 605,00 €

Coût pédagogique : pour les étudiants en formation initiale ou en reconversion professionnelle, le coût de la formation est financé par la Région Sud.

Frais de scolarité : 175,00 € par année de formation soit 525,00 € + 80 € entretien

Cours d'emploi : 21 605 € net de taxe (Activité de formation sous régime fiscal non assujetti à la TVA)

Coût pédagogique : 21 000 €

Frais de scolarité : 175,00 € par année de formation soit 525,00 €

Frais d'entretien de positionnement : 80,00 €

Contact :

Mail : info@hetis.fr

Téléphone : 04 92 07 77 97